

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

PROPERTY OF MAIN LIBRARY, DEPARTMENT
OF AGRICULTURE, OTTAWA

PLEASE RETURN

Lent to.....
Date.....

Série

XIII.

L'AGRICULTEUR

JOURNAL OFFICIEL

DE LA

CHAMBRE D'AGRICULTURE

DE

BAS-CANADA

Janvier.

1861.

N^o. 5.

Le Sol, c'est la Patrie ; améliorer
l'un c'est servir l'autre.

MONTREAL

Imprimé et Publié par de MONTIGNY & Co., 18, Rue St. Gabriel.

ABONNEMENT
UN DOLLAR PAR ANNEE, PAYABLE D'AVANCE.

Publié par De MONTIGNY & Cie.,

SOUS LA DIRECTION DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU
BAS-CANADA.

AVEC LA COLLABORATION

Des Présidents et Secrétaires de 68 Sociétés d'Agriculture de Comtés,
DU DR. SMALLWOOD, M. D. L. L. D.

Sommaire de ce Numéro.

	Page
CHRONIQUE AGRICOLE	97
Traitement des volailles.....	103
NOTES DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.....	106
Alimentations des Chevaux, Vaches et Moutons.....	107
Soins que réclament les Abeilles, II	108
Jonas Webb	109
CONSEILS.....	111
Frein pour arrêter les Chevaux	114
VARIÉTÉS :—Les baromètres naturels	114
” La Neige.....	115
” L'aluminium—Machine à faire des sabots	116
POÉSIE :—Le bonheur	117
ECONOMIE DOMESTIQUE.....	117
PETITE CHRONIQUE AGRICOLE.....	118
PRIX COURANTS.....	120

AVIS.

☞ Toute lettre concernant la rédaction, l'abonnement ou les annonces doit être adressée à DeMONTIGNY & Cie., affranchie, sinon elle sera refusée.

☞ Annonces 10 cents par ligne, (Brevier,) invariablement publiées dans les deux langues. Adresses d'affaires, \$5 par an. On n'a pas droit à plus de deux lignes pour ce prix.

☞ Abonnement UN DOLLAR par an, payable d'avance. Tout abonnement doit dater du 1er Septembre.

☞ On ne souscrit pas pour moins d'un an.—Pour discontinuer d'être souscripteur il faut donner un mois d'avis avant l'échéance de l'année d'abonnement.

☞ Extrait de la loi concernant l'Agriculture, 20 Victoria, Chap. 32, Section 15 : “ Si les dites Chambres ou aucune d'elles publie un Journal mensuel etc., il sera du devoir des Sociétés d'Agriculture qui reçoivent une part de l'allocation publique de donner avis du temps et du lieu de leurs Exhibitions dans les journaux ainsi publiés ou adoptés par les dites Chambres respectivement.”

Rev. A. Blanchet
— Ste. Anne Sapreatus

Montréal, Janvier 1861.

Messieurs

Nous prenons la liberté d'adresser cette circulaire à ceux de nos abonnés en retard, et de prier tous ceux qui nous ont payé jusqu'à ce jour de vouloir bien nous faire tenir le prix de l'abonnement pour l'année courante, qui est payable d'avance.

Le retard apporté dans la liquidation de ces petits montants, nous fait un tort considérable. Ce que chacun de nos abonnés doit est peu de chose sans doute, mais s'ils daignent remarquer que nous comptons près de 3,600 abonnés qui sont en arriére, et à peu près autant pour la partie anglaise, ils auront une idée de la somme énorme qui nous est due, somme qui, si elle nous était régulièrement payée, nous permettrait de faire des améliorations importantes à nos publications, telles que Gravures, Dessins, Plans d'édifices ruraux, Animaux, Plantes, etc., enfin nous pourrions rendre notre journal aussi intéressant que les meilleures publications agricoles d'Europe et des Etats-Unis.

Nous ne demandons pas de faveurs, mais seulement ce qui nous est dû.

En espérant que vous ferez droit à notre juste réclamation, nous avons l'honneur de vous souscrire,

Vos dévoués, etc ,

De Montigny & Cie

Mémoire :

				S	cts.
1 ^{er}	Septembre 1856	au 1 ^{er}	Septembre 1858.	_____	
1 ^{er}	"	1858	"	1859.	_____
1 ^{er}	"	1859	"	1860.	_____
1 ^{er}	"	1860	"	1861.	_____

11.75

CHRONIQUE AGRICOLE.

SOMMAIRE.—La récolte dans le Haut-Canada—Expositions agricoles—Ecoles—Fermes-Modèles—Le *Franco-Canadien* et ses objections — Réfutations—Coup-d'œil en France ; récoltes ; suspension de l'échelle mobile à l'importation ; distilleries agricoles—Développement de l'agriculture dans l'Ohio—Les écoles vétérinaires—De la patate fleur de pêche—De la colonisation—Nos vœux.

—0—

Le *Canadian Agriculturist* de Toronto nous apporte, sur les récoltes du Haut-Canada, des détails non moins satisfaisants que ceux que nous avons enregistrés pour le Bas. "Grâce à la Providence, dit-il, nos fermiers ont été largement récompensés de leurs peines." Toutefois, les foins n'ont pas donné partout les mêmes avantages. Dans quelques parties de cette autre section de la Province la sécheresse a causé, comme chez nous, de sensibles mécomptes, tandis que dans d'autres la récolte a été, au contraire, abondante et serrée dans les meilleures conditions. Mais, une grande quantité de paille et des produits considérables en navets, betteraves, etc., recueillis de toutes parts, suppléeront efficacement aux insuffisances, là où elles existent, et permettront aux cultivateurs qui en souffrent d'entretenir avec économie leurs animaux en aussi bon état qu'ailleurs. Une grande extension est donnée, il paraît, à la culture des navets, betteraves, etc., et l'on voit de quelle importance, quel secours elle est dans les circonstances présentes. Cela mérite considération. Le journal que nous citons attribue les causes de cette extension aux bienfaits des expositions ; nous ne discuterons pas cette opinion qui peut être exacte.

On ne saurait nier, en effet, l'intérêt que les expositions développent, ni l'esprit d'émulation qu'elles excitent. L'homme ne voit jamais d'un œil indifférent les signes réels d'une heureuse et croissante prospérité dans l'état de son compétiteur. Il en recherche et sonde les causes, il en poursuit les moyens. Si ses premiers pas sont lents et ses essais timides, circonstances dues principalement à des hésitations inséparables d'une entreprise que ne guident ni la science ni l'expérience, il n'en persévère pas moins dans l'accomplissement de son œuvre, car l'amour-propre survient et active puissamment ses efforts. En agriculture, moins encore qu'en aucune autre branche de science ou d'industrie, on ne passe sans transition de la routine à un état complet de perfectionnement. On doit tenir compte de l'empire de l'habitude tout autant que des moyens d'exécution. Combien de négociants et de manufacturiers, en Europe même, à côté de ces établissements magiques dont les procédés étonnent le monde, subissent les étrointes de cet empire romnifère et s'en tiennent obstinément aux premiers élémens de leur pratique ! Ce n'est qu'à la suite de communications entr'eux et d'exemples réitérés que quelques uns, puis d'autres, et successivement le grand nombre, secouent leur apathie et cèdent à l'évidence des faits. Or, rien n'est plus propre que les expositions publiques pour provoquer, à la fois, ces communications et ces exemples. "Elles établissent entre les cultivateurs qui les fréquentent, dit le *Franco-*

Canadien dans sa feuille du 26 octobre, un esprit de corps et une entente générale propres à donner, au progrès, une puissante impulsion ; elles fournissent un moyen infailible de constater le degré d'avancement obtenu dans un temps donné."

Cependant, d'accord en ce point avec le *Franco-Canadien*, nous constaterons une divergence d'opinion, entre ses rédacteurs et nous, sur les conclusions de l'article auquel appartiennent les lignes que nous venons de citer ; nous ne voudrions pas que notre silence, après cette citation, fut pris pour une acceptation tacite de ces conclusions.

"Tous ces résultats sont excellents, ajoute ce journal, et plaident d'une manière éloquentes en faveur des expositions, mais les mêmes raisons qui existent en leur faveur, militent pour qu'elles soient moins fréquentes et dans un circuit plus étendu.

"En effet, si elles ont pour but de faire voir le progrès qui s'est opéré d'une exposition à une autre, dans un certain circuit de pays, si l'intention est d'en faire un moyen d'encouragement pour la classe agricole et d'exciter, parmi ses membres, le désir de se surpasser, le terme d'une année n'est pas assez long pour que ce progrès puisse s'y constater d'une manière bien sensible, et l'étendue d'un seul comté est trop peu considérable pour qu'on puisse y trouver la rareté, le nombre et la qualité d'animaux nécessaires pour en faire une exposition vraiment importante et utile.

"Une bonne exposition de district, tenue tous les deux ans, produirait des résultats infiniment meilleurs que tous ces concours annuels de comté auxquels le public porte si peu d'intérêt qu'on a peine à lui faire souscrire, chaque année, le montant suffisant pour obtenir l'octroi de la Législature.

"Un autre inconvénient des expositions agricoles c'est qu'elles ne font qu'indiquer les résultats d'opérations heureuses, sans enseigner les moyens d'y parvenir ; favorisant celui qui a atteint le but et refusant tout secours à celui qui veut y atteindre.

"Cet inconvénient, quelque grave qu'il soit, trouverait un remède efficace dans l'établissement, pour chaque comté, de fermes modèles, où la jeunesse de nos campagnes puiserait les connaissances élémentaires et pratiques nécessaires à la direction d'une bonne culture. Les sociétés d'agriculture, en employant, pour cette fin, une partie de l'octroi que leur accorde la Législature, doteraient notre pays d'institutions d'une valeur inappréciable."

Les objections, que nous lisons dans cet article contre les concours annuels des comtés, ne sont pas nouvelles, non plus que la suggestion d'établir, comme remède souverain, une ferme-modèle dans chaque comté. Il nous suffirait de renvoyer nos lecteurs aux divers endroits de notre journal où elles ont été agitées, pour qu'ils s'éclairassent des arguments péremptoires auxquels elles ont donné lieu. Mais, aux excellentes raisons qui y sont mentionnées, spécialement de la part de M. Dumais en opposition à M. Drapeau, * nous ajouterons quelques réflexions.

Les faits que l'on reproche aux concours de comté sont de la nature de ceux inhérents à toute institution naissante. Ces concours ne donnent pas jusqu'ici

toutes les satisfactions désirables ; ils en donnent, cependant ; c'est un point acquis. Or, comme l'a très judicieusement fait observer le Rév. M. Pilote, "quand on veut monter il faut suivre les degrés de l'échelle et prendre le temps d'arriver au sommet." * Les sociétés d'agriculture n'ont pas aplani encore toutes les difficultés de leur tâche. Il en est même de ces difficultés qui ne cesseront de longtemps, c'est à craindre, car elles tiennent profondément aux folles misères de la faiblesse humaine. Ce sont des considérations de tout genre à prendre pour maintenir la concorde et relever les esprits découragés ; ce sont souvent des susceptibilités à ménager, et parfois des convoitises indiscrettes à satisfaire ; ce sont des démarches incessantes, des sollicitations, oserons nous dire, pour engager les populations à prendre place dans l'arène, et les convaincre qu'il s'agit de leur propre bien-être, qu'il s'agit de l'avenir de leur famille, qu'en un mot la prospérité publique n'est autre chose que la prospérité de chacun.

Après tout, ces considérations ne sont pas exceptionnelles pour notre contrée, ce qui prouve manifestement qu'elles résultent de la force des choses. Dans le Haut-Canada, le rapport de l'exposition faite à Hamilton, à l'occasion de la visite du Prince, signale des cas analogues et en fait un sujet de griefs contre les comités. En Europe, en France spécialement, où il n'est pas rare de trouver des comités dont les opérations sont circonscrites dans des limites bien plus étroites que celles de nos sociétés d'agriculture, les comités organisateurs ont longtemps fonctionné dans la solitude ; il leur a fallu exercer une grande puissance d'action, user aussi de voies diplomatiques, de patience et de persévérance pour triompher, nous ne dirons pas seulement de l'apathie, mais des répugnances populaires.

Quant à substituer des concours de district aux concours de comté, et les espacer de deux ans, ce serait, dans notre opinion, une double faute. "Une bonne exposition de district tenue tous les deux ans, dit le *Franco-Canadien*, produirait des résultats infiniment meilleurs." D'abord, serait-elle bonne ? C'est une question qu'il est permis de poser et impossible de résoudre. Il en est de même des résultats promis ; cette promesse est pour le moment téméraire. Toute l'économie de la proposition est purement hypothétique. Le cercle d'opération serait plus étendu, l'intervalle d'une exposition à l'autre serait prolongé, mais l'esprit sur lequel on aurait à agir serait le même. Nous n'y voyons qu'une chose, c'est que la difficulté serait plus grande ; nous aurions même une crainte, c'est que l'intérêt ne diminueât, c'est que les gens, en leur donnant un si long terme pour se préparer, n'eussent le temps de rentrer dans leur coquille, qu'on nous permette l'expression.

Des écoles de comté ! Hélas ! Deux écoles sont ouvertes maintenant pour le Bas-Canada et l'on ne peut dire que les conditions d'admission en sont excessives, hors de la portée de nos cultivateurs. Dans le Haut-Canada, l'enseignement y est aussi professé à de modiques conditions. Eh bien ! là comme ici, on attend les élèves. Et cela s'explique. Il faut avant tout que l'utilité, la nécessité de cet enseignement soit bien démontrée ; et le moyen, c'est le système des

* Mars 1867, page 178.

expositions. Or, si ce système laisse encore à désirer, comment espérer que des écoles, en nombre si multiplié, rendront de réels services ? Comment parer aux dépenses d'installation et d'entretien ? Où trouver des maîtres ? Nous empruntons encore de M. Pilote cette autre expression : " Pour vouloir arriver trop vite on s'expose à des enjambées compromettantes, à des chutes déplorables."

Un dernier mot sur ce sujet. On a toujours paru dédaigner ici les simples expédients, que l'on ne néglige pas ailleurs, voire en France, malgré les fermes modèles qui y existent, des écoles prospères, un immense progrès qui nous distance affreusement, mais que nous atteindrons, Dieu aidant et les hommes de bonne volonté. Voici ce que nous a appris la *Revue d'Economie Rurale*, numéro du 13 septembre dernier :

" Le ministre de l'instruction publique et des cultes, par décision prise en conseil impérial de l'instruction publique, et par son arrêté du 30 juillet dernier, a autorisé l'introduction, dans toutes les écoles publiques, des deux ouvrages suivants de M. Michel Greffis, publiés par la librairie Alcan de Metz : *Catéchisme agricole*, livre de lecture à l'usage des écoles rurales de garçons, et *La Fermière*, livre de lecture à l'usage des écoles rurales de filles."

Bien plus, dans une séance récente du comité central de la Loire-Inférieure, M. Félix Jollin, se félicitant des progrès que l'enseignement de l'économie rurale fait chaque jour dans les écoles primaires, s'est exprimé ainsi :

" Le comice se plaît à reconnaître les services réels que les instituteurs rendent à l'agriculture. Nous avons, jusqu'à cette époque, constaté avec bonheur les efforts et les progrès de ces hommes laborieux ; mais aujourd'hui quelques-uns seulement poursuivent encore leur pensée généreuse ; ils comprennent que, par leur position, ils pourront aider l'agriculture à prendre un nouvel essor en entrant résolument dans la voie du progrès. Ils ont une noble mission à remplir et nous félicitons sincèrement ceux d'entre eux qui, par leur zèle, leurs études, peuvent dès aujourd'hui initier leurs jeunes élèves à la science agricole, développer en eux le goût de l'agriculture en leur faisant connaître les inventions qui, par la suite, les conduiront à réaliser des bénéfices certains."

Puisque nous en sommes sur ce pays, nous jetterons un coup d'œil rapide sur les questions qui y agitent, dans ce moment, le monde agricole, et qui ne sont pas, il nous semble, complètement dénuées d'intérêt pour nos lecteurs.

La récolte des blés s'est faite dans les conditions de météorologie les plus défavorables ; elle a donné partout des mécomptes qui sont, néanmoins, diversement ressentis, car, s'il est des contrées où les rendements sont inférieurs à une bonne moyenne, il en est d'autres où ils sont égaux et mêmes supérieurs.

Somme toute, elle a causé assez d'inquiétudes pour décider le gouvernement à suspendre, par décret, l'exécution de l'échelle mobile à l'importation, c'est-à-dire, à affranchir les grains étrangers de tout droit d'entrée jusqu'au 30 septembre 1861.

Ce décret soulève de nombreuses plaintes, de vives réclamations, dans le commerce et dans l'agriculture.

Un autre sujet de polémique, c'est la question des distilleries agricoles, question liée à celle de l'entretien du bétail. En Allemagne, la plupart des cul-

tivateurs (on dit tous) joignent à leur ferme une distillerie montée sur les procédés les plus simples, où, pendant la morte saison, ils retirent avec avantage l'alcool de certains de leurs produits et recueillent pour rien des résidus éminemment nutritifs. Ce système, il paraît, commence à s'introduire en France. Voici ce qu'en dit le savant M. Barral dans la chronique du *Journal d'Agriculture Pratique*, numéro de septembre dernier, page 230 : " La distillation, non pas seulement de la betterave, mais de toutes les denrées susceptibles de fournir à la fois de l'alcool et une nourriture pour le bétail, est la condition même du progrès agricole. Cette année surtout, alors que l'alcool est cher et nous paraît devoir rester à un prix élevé, alors que, en même temps, une certaine quantité de grain a été avariée par suite des pluies prolongées qui sont tombées à l'époque de la moisson, la distillation est un salut pour le cultivateur, elle empêche sa ruine, et elle permet la production de la viande. Nous sommes heureux, du reste, de constater que nos idées sur ce sujet commencent à être adoptées, et de pouvoir publier, à cette occasion, une lettre de M. le comte de Leusse *, qui invite les agriculteurs à venir visiter chez lui une distillerie mixte, montée réellement d'une manière agricole."

Nous nous arrêtons sur cette citation que nous livrons aux méditations de nos lecteurs. Ultérieurement, nous étudierons dans un article spécial l'objet qu'elle recommande, et nous rechercherons si son application, avantageuse ailleurs, ne le serait pas surtout dans notre pays, où des hivers rigoureux condamnent les cultivateurs à de longs chômages.

Les Etats-Unis nous offrent aussi plusieurs sujets d'intéressantes observations. Nous en relèverons deux.

L'un, c'est le développement, vraiment extraordinaire, que prend l'agriculture dans l'état de l'Ohio. Des chiffres, témoignages irrécusables, relevés à l'occasion du recensement général qui vient de s'y faire, parlent plus éloquemment que des phrases. Les voici tels que nous le rapporte le *Massachusetts Ploughman* : Le produit de cet état en maïs, cette année, excèdera, dit ce journal, cent millions de boisseaux, ce qui correspond à quatre-vingt-dix millions de minots environ. Moitié suffirait à l'alimentation d'une population de dix millions d'âmes ! Une énorme quantité est affectée à la nourriture des bestiaux, et presque dix millions de boisseaux sont consommés en whiskey ! En 1839, la récolte fut de 33,668,000 boisseaux ; en 1849, elle fut de 59,078,695, et en 1859, elle fut de 76,000,000. Ainsi, en 20 ans, la récolte du maïs augmenta de 43,000,000 de boisseaux, ou 130 par cent.

Le second a trait à l'établissement d'écoles vétérinaires. Ces écoles, d'où sortent des hommes si utiles à l'agriculture par l'étendue et la spécialité de leurs connaissances, sont considérées, partout, comme une condition essentielle de progrès, et, partout, elles se multiplient.

* Comte qui se qualifie simplement de cultivateur à Reichshoffen, bourg de l'Alsace. Et il n'est pas le seul ; beaucoup d'autres de son rang s'honorent aussi de cette qualification. N'y a-t-il pas là de quoi faire réfléchir ceux de nos jeunes compatriotes qui ont, au contraire, plus de mépris que d'estime pour l'agriculture, et s'enorgueillissent de la délaissier pour suivre d'autres carrières en apparence plus séduisantes ? Nous tenons pour certain, sans en approuver le fait, que les personnages titrés dont nous parlons, mettraient plus d'hésitation s'il s'agissait pour eux de se qualifier avocats, notaires ou médecins.

Comment se fait-il que la première parole sur ce sujet est encore à se faire entendre en Canada ?

Nous comptions clore ici cette chronique, mais, alors qu'elle était déjà sous presse, on nous a remis, de la part de M. N. Valiquet, de St. Hilaire, un échantillon de la patate nommée *fleur de pêche* (*Peach Blossom*). Nous ne saurions manquer d'en parler, ne serait-ce que pour formuler la question que voici : Doit-on réhabiliter cette patate, dont notre confrère du *Farmer's Journal* a dit, avec d'autres, "pauvre sous le double rapport du rendement et de la qualité, étant si forte qu'elle n'est pas mangeable" ? *

Pour nous, il est incontestable que ce jugement est trop absolu ; la patate est parfaitement mangeable ; nous dirons plus, elle nous a paru, à l'aspect de la pâte et à sa saveur, riche en fécule et en matière sucrée : le temps nous a manqué pour apprécier autrement le tubercule.

Au sujet des autres points de la critique, nous attendrons de plus amples informations pour en juger.

Nous saisissons cette circonstance qui nous ramène en Canada pour dire aussi quelques mots d'une cause bien grave, bien importante, la cause de la colonisation, autour de laquelle se groupent aujourd'hui bon nombre de nos hommes éclairés, dévoués aux intérêts du pays, heureux souvent parce qu'ils sont persévérants, capables, certainement, de mener cette cause à bien, si ce résultat est possible en dehors de conditions financières puissantes.

Mais, nous craignons sérieusement que de telles conditions ne soient de rigueur, et que les efforts généreux qui vont se manifester, ne s'épuisent, n'échouent dans de stériles tentatives. On a rapporté, récemment, qu'une compagnie de capitaliste s'est formée à Paris dans le but de coloniser une étendue considérable de terres dans l'un des Etats. Précédemment, le gouvernement péruvien a publié une série d'avantages notables pour favoriser l'immigration chez lui. Il faut donc s'attendre à rencontrer une rivalité redoutable dans les deux pays, la France et la Belgique, où, nous aussi, nous nous proposons d'agir.

Nous ne sommes pas de l'avis des personnes qui professent l'opinion qu'il faut un peu d'argent, qu'une légère contribution suffira, qui ne voient dans les causes de dépenses que celles de la correspondance et de menues choses, quelques secours au besoin, qui, en définitive, convertissent l'entreprise en une œuvre purement de bienfaisance et de charité. C'est une grande entreprise, une grande œuvre, qui exige des ressources en parfaite harmonie avec son caractère tout particulier. Ce n'est pas un monde de mendiants et de fainéants qu'il s'agit d'attirer, ce sont des cultivateurs actifs, autant que possible intelligents, probes et durs au travail. Or, cette classe de gens, dans les deux pays signalés, est une classe fortement attachée au foyer, si pénible qu'en soit la vie. Son travail la rend indépendante. Là, sur toutes choses, il faut discuter avec elle : elle discutera avec nous. Ce ne sont que des avantages matériels, palpables, nullement aléatoires comme de vagues espérances, qui la détermineront à s'expatrier, qu'on en soit bien convaincu.

Nous aurions aimé voir joindre ces deux causes : CRÉDIT-FONCIER, COLONISATION.

Il nous semble qu'elles sont intimement liées l'une à l'autre, et que la première est la base naturelle, le piédestal indispensable de la seconde.

Il est vrai que le mouvement qui s'opère n'est encore qu'un mouvement d'organisation.

Dans tous les cas, nous conseillons à ceux qui le dirigent de s'aider des lumières toutes spéciales de la Chambre d'Agriculture. Nous pensons que son intervention dans ce sens, sur un objet de la nature de celui dont il s'agit; ne peut être qu'utile pour tous.

— Cette fois, l'hiver s'est installé de prime-saut parmi nous, et sa marche conserve des allures non équivoques. Devons nous en conclure que les saisons qui suivront participeront de cette régularité, et qu'en même temps qu'elles nous donneront le spectacle de l'ordre, elles nous favoriseront des bienfaits divers que l'on est dans l'habitude d'attendre d'elles, malgré des déceptions répétées ? Nous l'espérons : l'espérance, d'ailleurs, plaît si bien au cœur, où elle entretient la chaleur et l'harmonie, la quiétude et le courage ! Oh ! alors, et chaque chose se faisant dans son temps, une abondante moisson sera le radieux couronnement de ces travaux des champs, et les succès des exhibitions témoigneront d'une ferme et fraîche sollicitude de la part de tous pour les voies salutaires du progrès. Ce sont nos vœux les plus vifs pour chacun de nos lecteurs, à l'entrée de cette nouvelle année !

DU TRAITEMENT DES VOLAILLES.

La plus négligée de toutes les espèces animales élevées dans la ferme est assurément la volaille, et, cependant, on peut considérer comme certain qu'il y a économie et profit à l'amener et l'entretenir en bonne condition. La possibilité d'avoir à volonté de bonnes poules, peut épargner de longues notes chez le boucher, puis la caisse ne peut être remplie chez un fermier que par la vente sur le marché de quelques produits de la ferme.

Comme les éclosions de poulets se font à des intervalles successifs, il y a des couvées de différents âges en hiver. Quelques poulettes sont assez âgées pour pondre leurs premiers œufs, et d'autres sont encore de jeunes poulets. Dans la consommation domestique on prend les jeunes coqs et les plus vieilles poules, car on a de la répugnance à tuer de jeunes poules qui pondent beaucoup d'œufs dans la saison suivante. En tous cas, si l'on veut tuer de jeunes poules, il faut au moins conserver celles qui ont l'apparence de devenir bonnes ponduses.

Les indices propres à faire juger qu'une jeune poule sera bonne ponduse, sont une petite tête, des yeux brillants, un cou pyramidal, une poitrine large, le dos droit, un corps de forme ovale et potelé, et des pattes grises modérément longues. Tout poulet à pattes jaunes doit être consommé, qu'il soit mâle ou femelle, sa chair n'étant jamais aussi bonne que celle des autres.

On reconnaît qu'une poule vivante est grasse lorsqu'elle a la poitrine potelée et que le croupion semble épais, gros et ferme en le maniant latéralement entre le pouce et le doigt. La peau de l'abdomen doit être épaisse et grasse, et l'on doit trouver du gras sous les ailes.

Les dindons, les oies et les canards qui éclosent de bonne heure, ont toute leur croissance en hiver, et s'ils ont été bien nourris, ils sont prêts à être consommés.

Un bon dinde vivant, est caractérisé par le bon remplissage des muscles qui couvrent le sternum, l'épaisseur du croupion et la présence de parties grasses sous les ailes.

Le critérium d'une oie grasse est le potelé des parties musculaires sur la poitrine, et l'épaisseur du croupion pendant la vie ; et en outre, quand elle a été tuée et plumée, une oie grasse doit présenter un recouvrement uniforme de blanc gras placé sous la peau fine de la poitrine.

Les canetons sont très-vite prêts pour la consommation et sont beaucoup estimés lorsqu'ils sont préparés avec des pois verts en été.

Le poulailler doit être renfermé dans une cour et divisé en quatre parties :

1o. Une pour les poules et les dindons qui se juchent haut ; et, par suite, des perchoirs doivent être disposés convenablement.

2o. Une pour les oies et les canards qui reposent sur le plancher ; quand ils sont assujettis à rester sous les poules, ils sont mal et salis par les déjections de ces derniers.

3o. Une pour couvrir.

4o. Et une quatrième pour l'usage des poules qui pondent.

Cette dernière partie doit présenter quelques petites portes précédées de plans inclinés, percés dans le mur extérieur. De même dans la porte de la partie destinée aux couveuses. Toutes ces ouvertures doivent être fermées la nuit.

Ces dispositions, sans être parfaites, sont néanmoins suffisantes ; et si les poules étaient aussi bien soignées qu'un semblable aménagement leur donne de protection et de confort, elles auraient une meilleure apparence que celle qu'elles présentent, le plus souvent, dans les fermes, où la pratique usuelle est de mettre tous les genres de volaille dans la même pièce, comme si toute sorte d'installation, quelque embarrassée ou incommode qu'elle puisse être, était encore assez bonne.

Le traitement journalier peut être réglé ainsi :

Comme les poules se lèvent de très-bonne heure, on doit aller dès le matin au poulailler et les laisser sortir en donnant aux poules et dindons une ration de petit blé et de patates cuites et froides, semés en quelque place convenable, hors du chemin des chevaux et des chariots.

Les canards doivent recevoir les mêmes aliments, près de l'abreuvoir des chevaux ou de toute mare ou auge pleine d'eau, car ils ne peuvent avaler des aliments secs sans l'aide de l'eau.

Les oies se trouvent bien de raves et navets coupés, dont une petite quantité hachée très-menu leur est donnée dans une place à part.

Au milieu de la journée, vers une heure, le repas est renouvelé aux mêmes endroits. On prend une portion de patates cuites et encore un peu chaudes, et on

les donne émietées et épluchées aux dindons et aux poules, avec quelque peu de petit blé.

Avant le coucher du soleil, les poules sont toutes rassemblées et rentrées.

Ce mode de traitement maintient les poules en une condition telle qu'elles sont propres à être consommées en tout temps. Mais il est essentiel ; et la distribution des aliments à heures fixes est aussi nécessaire au bien-être des poules qu'à celui des autres animaux. Toute autre méthode ne saurait conduire à engraisser avec économie ; il faudrait forcer les rations, recourir à des aliments supérieurs, et encore ne serait-ce qu'après une assez longue période que les poules montreraient des symptômes d'amélioration. L'expérience n'a jamais été suffisamment faite par les cultivateurs d'une méthode simple mais régulièrement poursuivie. Qu'ils entrent dans cette voie et ils en reconnaîtront tous les avantages.

Quant aux moyens exagérés de surnourrir les poules, et à la barbarie de les renfermer étroitement dans l'obscurité en leur liant les pattes, nous regardons ces moyens d'engraissement comme très reprobables, car leur principal effet est d'accroître les parties de rebus.

Comme sol, les poules demandent une cour bien sèche, et les palmipèdes exigent, avons-nous dit, une mare.

En hiver, comme la chaleur est une condition de prospérité des volailles, les poules communes sont fréquemment logées soit dans les écuries ou étables, soit dans les porcheries, et quelquefois, si l'on désire exciter les poules à produire prématurément à la saison, leurs loges sont chauffées et garanties par des matières non conductrices, poils, plumes, etc.

Lorsque le poulailler est d'une construction propre à retenir la chaleur, qu'il est parfaitement sec au sol, que les ouvertures sont en petit nombre et garnies de bonnes fermetures, que le toit est suffisamment épais et incombustible, on peut se passer de chaleur artificielle. Mais l'on fera bien de recouvrir les toits d'une couche de paille qui retiendra la neige et l'empêchera de fondre sous l'action de la chaleur des volailles juchées en-dessous.

En tout temps, du reste, les planchers des différentes pièces du poulailler doivent recevoir un peu de litière de paille fraîche chaque jour, assez pour couvrir les excréments, et le tout doit être enlevé chaque semaine.

De la sciure et du sable, quand on peut s'en procurer facilement, forment une excellente litière pour les planchers de poulailler.

Quant aux maladies des poules, je puis dire, sans crainte de contradiction, qu'il en est très peu dont elles sont affectées si elles sont surveillées d'une manière systématique, soignées avec des aliments sains, préparés chaque jour pour elles, et que leur juchoir soit conservé propre et aéré.

Toutefois, nous ne sommes pas d'opinion que quand les poules sont reconnues malades, le seul changement de régime puisse effectuer promptement la guérison. Au contraire, la valeur de l'animal est perdue dans le laps de temps qu'on laisse à la maladie pour développer ses symptômes. Le moyen qui prévient la plus grande somme de pertes et de dépenses, c'est de tuer l'animal au moment où le moindre symptôme est reconnu.

Les plumes des diverses sortes de volailles teues sur une ferme, sont vendues ou employées à des usages domestiques. Les indications suivantes sur la purification et le traitement des plumes, sont dues à une dame connue comme parfaite ménagère :

“ Chacun sait que les plumes de coqs et de poules sont très inférieures à celles des oies et des canards ; il est inutile de mentionner que les premières doivent être conservées séparément des dernières.

“ Aussitôt que les volailles sont déplumées, les grandes plumes sont choisies et mises de côté. Des sacs de papier sont les meilleurs récipients. Les ailerons doivent être dépouillés de leurs plumes qui sont ajoutées aux autres ; et si l'on n'a pas pris de grandes précautions pour plumer les volailles, on doit veiller soigneusement à ce qu'aucune partie de la peau ne soit déchirée et n'adhère à la base des plumes.

“ Les sacs de plumes doivent être placés dans le four au pain un jour après l'avoir chauffé ; après quelques heures on enlève ces sacs et on les porte dans une pièce aérée ; cela est répété chaque semaine.

“ Un mode de séchage qui donnera moins de trouble, c'est, si l'on a une chambre derrière le foyer de la cuisine, de suspendre les sacs contre le mur, derrière le foyer, et les plumes seront là bien vite séchées.

“ Bien que toute précaution ait été employée, les plumes sont souvent altérées et aucun séchage ou triage subséquent ne peut les remettre en bon état. Dans ce cas, le seul moyen de purifier les plumes, c'est de les faire bouillir en s'y prenant ainsi : On fait un ou deux grands sacs de canvas ou de calicot, dans lesquels on vide les petits sacs de papier, puis on ferme ces grands sacs : ensuite on remplit presque une grande chaudière avec de l'eau de pluie que l'on fait bouillir. Les sacs de toile remplis de plumes sont alors plongés dans cette eau et, à l'aide d'un bâton, pressés et pétris pendant cinq à six minutes, puis enlevés de l'eau et suspendus, bien fermés, pour les laisser égoutter et sécher. Plusieurs fois, chaque jour, les sacs sont secoués et retournés ; aussitôt que les plumes paraissent légères et sèches, ce qui ne peut guère arriver avant six ou sept jours, les sacs sont suspendus au dehors pendant le beau temps seulement et rentrés la nuit. En une quinzaine de jours, les plumes seront parfaitement nettoyées et prêtes à être employées.

“ Ayant nous-mêmes usé de cette méthode, nous pouvons certifier son efficacité.”

EDITEUR.

NOTES DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

Nous enregistrerons désormais, sous ce titre, les recettes qui nous viendront des meilleures sources sur les soins à donner aux bestiaux dans les divers cas de maladies dont ils peuvent être affectés

Onguent pour la guérison des maladies internes et externes des brebis.—Pre-

nez quelques plantes appelées *langues de cerf* * et que l'on cueille dans le mois de juin ; pilez-les bien dans un mortier pour en tirer le suc, que vous mélangez avec une égale quantité de beurre frais ; mettez ensuite ce mélange dans un grand vase de grés, pour le faire bouillir environ dix minutes ; versez ensuite dans une large terrine vernissée, pour laisser refroidir.

Lorsque tout est bien refroidi, on prend ce qui surnage sur la partie liquide, et on le remet dans un pot. Vous placerez ce dernier auprès du feu, pour faire fondre le mélange encore une fois ; lorsque tout est bien fondu, on laisse refroidir, ce qui donne un onguent verdâtre ; cet onguent est fébrifuge, alexipharmaque ; pris entièrement sous la forme de bol, il guérit la fièvre, le flux de sang, les morsures de serpents et autres animaux vénimeux ; appliqué extérieurement, il guérit la gale, les boutons et autres maladies cutanées auxquelles les bestiaux sont sujets.

La teigne et la gale sur le bétail.—L'onguent dont nous venons de parler convient pour la guérison de teigne et de la gale ; mais un remède fort simple contre ces affections est donné dans les termes suivants par le journal *Irish Farmer's Gazette* : Etrillez et brossez bien les parties malades, enlevez les croûtes ou plaques formés par la sécrétion, lavez à grande eau chaude, puis, quand ces parties sont sèches, frottez-les avec une mixelion de saindoux, soufre et esprit de goudron. Répétez l'opération complèment et avec le même soin, chaque deuxième ou troisième jour.

DE L'ALIMENTATION DES CHEVAUX, VACHES ET MOUTONS.

Nous recevons la lettre suivante :

Isle Verte, 9 décembre 1860.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Je vous serais des plus obligés et vous rendriez un grand service à un bon nombre de personnes de notre comté, vu la rareté du fourrage cette année, si vous aviez la complaisance de publier, dans le numéro de janvier prochain, un état de la quantité de fourrage haché qu'il faut pour chaque animal par repas, pour chevaux, vaches et mouton. J'ai fait venir, pour notre société d'agriculture, *douze Coupes-Pailles*, et je me trouve très content du mien, mais pour qu'ils remplissent le but pour lequel nous les avons achetés, il faudrait aussi les renseignements que je vous demande et que je me flatte vous nous donnerez. L. N. G.

La réponse à cette lettre, en ce qui concerne les chevaux et les bêtes à cornes, se trouve dans les remarquables articles de MM. Victor Borie et Félix Villeroy, insérés page 100 et 159 de notre journal, année 1858-59. Nous nous bornerions

* *Scolopendre*, plante de la famille des fougères, croissant aux lieux humides, et ombragés, un peu astringente. Ses feuilles radicales, pétiolées, très entières, longues, vertes, luisantes, présentent sur leur dos deux rangs de lignes parallèles formés par la fructification. Elles ont une saveur douce, une odeur de capillaire agréable. On les employait, jadis, fraîches, comme apéritives ; sèches, elles étaient administrées dans les mêmes cas que les capillaires. (*Note de la rédaction.*)

à y référer, persuadés que nous ne saurions mieux dire, si nous ne remarquions que les quantités indiquées dans l'article de M. Villeroy sont exprimées en poids français, et que, pour leur parfaite intelligence, il est nécessaire de les mettre en rapport avec les poids en usage ici. En conséquence, nous résumerons brièvement ce dernier article.

Un premier point dont il importe de se pénétrer c'est que la nourriture, pour être complètement satisfaisante, se règle d'après le poids même de l'animal.

Partant de cette donnée, "*l'entretien de la vie* chez les bêtes à cornes exige, par jour, une livre et huit onces de foin, ou l'équivalent, pour chaque cent livres du poids de l'animal, c'est-à-dire, un soixantième. *Mais pour que l'animal soit complètement rassasié*, il lui faut, par jour, un trentième de son poids, ou deux livres et quatre onces pour chaque cent livres.

"Si pour être complètement rassasiée, une bête à corne a besoin, par jour, d'une quantité de nourriture égale à *deux et un tiers* * pour cent de son poids, et si un et un tiers sont nécessaires pour l'entretien de la vie, il s'ensuit que la moitié est *nourriture de production*, de laquelle résultent la graisse dans les bêtes à l'engrais, la croissance chez les jeunes animaux, le lait et la formation du veau chez les vaches, etc."

Le même principe s'applique au mouton. C'est aussi d'après le poids de l'animal que l'on détermine sa ration ordinaire de consommation. Cette ration, en foin, etc., par jour, est de trois livres et demie par chaque cent livres de ce poids.

Si l'on prend, comme moyenne, un mouton du poids de 70 à 75 livres, sa consommation journalière de foin sera d'environ deux livres et six ou sept onces.

SOINS QUE RECLAMENT LES ABEILLES.

II.

A propos de l'article inséré dans notre dernier numéro, formulant à la fois la question et la réponse sur les soins à donner aux abeilles l'hiver, spécialement dans les années où elles sont menacées de mortalité, faute de provisions, nous recevons de M. Valiquet, de St. Hilaire, une communication d'autant plus intéressante qu'en même temps qu'elle spécialise ces soins à notre pays, dont les hivers sont si longs et si rigoureux, elle leur consacre l'autorité d'une expérience heureusement acquise. Possesseur de près de cinquante ruches, M. Valiquet est expert dans la matière, et sa communication ne saurait être accueillie autrement qu'avec une très sérieuse attention,

Voici ce qu'il nous écrit :

St. Hilaire, 10 décembre 1860.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Un de vos abonnés demande, dans le numéro de l'*Agriculteur* du mois de dé-

* L'original porte *trois et un tiers* ; l'erreur est évidente ; néanmoins, nous avons pensé devoir la relever afin que le lecteur, s'il rapproche les deux articles, n'en conçoive aucun trouble. C'est uniquement dans ce but que nous rapportons la phrase où elle se trouve, car cette phrase n'est que la répétition, en d'autres termes, de la précédente.

ombro, " s'il y a quelques moyens efficaces à employer cette année pour sauver de la mort quelques ruches pleines d'abeilles." Sans prétendre donner une réponse tout à fait satisfaisante ni discuter le mérite de celle qui est déjà faite, je m'empresse de vous faire connaître, pour que vous l'enregistriez dans votre journal si vous le jugez convenable, le moyen que j'ai employé moi-même cette année pour hiverner quelques essaims faibles qui se trouvent parmi mes ruches.

Sur quarante cinq ruches que j'ai mises en hivernement, il y en avait dix dont la quantité de miel n'était à peu près, pour chacune, que d'une douzaine de livres : celles qui étaient mieux approvisionnées, n'en avaient pas trop pour elles-mêmes, c'est-à-dire, pas plus de vingt livres chacune, car c'est, à mon avis et d'après mon expérience, cette quantité qui est nécessaire et non pas seulement de 12 à 16 livres pour une période de six mois.

L'espèce de ruche dont je me sers est à cadres mobiles ; il m'est facile, dans les années ordinaires, d'ôter un gâteau ou deux de miel des ruches qui en ont trop, et de les introduire dans celles que je trouve insuffisamment pourvues. Mais, cette année, je n'ai pu me servir de cette voie, il m'a fallu recourir aux procédés les plus recommandés pour hiverner les abeilles,

Pendant plusieurs années, j'ai hiverné mes abeilles, avec succès, dans la cave de ma maison. Mais, comme j'ai craint que le bruit que l'on faisait au-dessus d'elles n'eût pour effet de les agiter et, par suite, de les exciter à manger, j'ai fait percer et construire dans la pente d'un coteau, un petit caveau de cinq pieds de profondeur ou d'élévation, douze de long et neuf de large, recouvert sur le toit avec de la terre pour empêcher la gelée d'y pénétrer et éviter aussi les variations de la température du dehors. De plus, pour purifier l'air de l'intérieur, j'ai placé deux ventilateurs dans le toit et un soupirail à la hauteur de la surface du sol lequel est fermé et ne sera ouvert que lorsqu'il fera beau.

Mes ruches étant la plupart uniformes, je les ai placées sur des madriers, les rangs au-dessus les uns des autres, et j'ai donné une libre issue aux vapeurs qui se forment dans les ruches, en ouvrant des trous ménagés dans leur couvert. Comme j'en ai aussi quelques unes qui sont dans des boîtes simples, je les ai placées, renversées, l'ouverture du bas en haut, après avoir percé quatre trous d'un pouce de diamètre dans le dessus et mis deux petites tringles d'un pouce d'épaisseur dessous. Je suis d'opinion que la ventilation par le haut de la ruche est nécessaire aux abeilles durant l'hiver ; elle les maintient en santé et préserve les gâteaux de la moisissure.

Je vous enverrai, pour le prochain numéro, le moyen d'hiverner les abeilles en petite quantité.

Je suis, etc.,

N. VALIQUET.

JONAS WEBB.

Jonas Webb a eu tous les honneurs du Concours de Canterbury * pour sa brillante exposition de Southdown, Jonas Webb est resté constamment placé auprès de ses animaux, objet évident de ses prédilections ; chacun a pu l'y voir et obtenir de lui tous les détails désirables sur son mode d'élevage.

La physionomie spirituelle et douce de Jonas Webb ainsi que l'affabilité de ses manières et surtout ses aptitudes agricoles qui révèlent en lui l'homme de génie,

* Nous avons parlé de ce concours dans notre numéro d'octobre et dit quelques mots de Jonas Webb. Nous pensons qu'on ne lira pas sans intérêt ce que nous publions aujourd'hui sur cet homme, dont la vie agricole paraît exciter la plus grande attention en Europe.

tout inspirait le désir de le mieux connaître et de visiter sa ferme de Babraham dont le monde entier s'entretient aujourd'hui.

Ce désir était surtout partagé par M. le marquis de Peralès, membre des proceres en Espagne, dont j'ai eu le plaisir de faire la connaissance à Canterbury, et qui, à la façon d'Arthur Young, parcourt l'Europe, pour importer dans sa patrie et les y populariser les notions agricoles les plus progressistes.

M. de La Tréhonnais, qui est en Angleterre la providence de tous ceux qui aiment la vie rurale, nous présenta à Jonas Webb, son ami, et la visite de Babraham fut convenue.

Babraham est situé au nord de l'Angleterre, dans le comté de Cambridge, non loin de la station de Chesterford, à deux heures de distance de Londres.

Nous ne fûmes pas seuls à descendre à Chesterford. Un grand nombre d'étrangers y descendent aussi, ils venaient comme nous de toutes parts rendre hommage au talent, au génie. C'est le privilège de l'homme qui doit laisser après lui une trace lumineuse !

Jonas Webb exploite 1,000 hectares. (*) Mathieu de Dombasle dit qu'il faut être un homme de talent pour cultiver 100 hectares et un homme de génie pour 300 ! Qu'eût-il dit de l'exploitation de Babraham pour la direction de laquelle Jonas Webb n'a d'autre aide que sa femme et son fils ?

Quel est le secret de Jonas Webb à ce sujet ? L'emportera-t-il avec lui ? ou bien son fils se montrera-t-il digne de la transmettre ? Il y a lieu de l'espérer,

Jonas Webb, en le conceit, n'a pu nous montrer qu'une partie de ses terres. Ses moissons étaient splendides et d'une grande propreté.

Son troupeau de moutons excède 2,000 têtes. Il est répandu sur toutes les terres et nous en avons vu plusieurs fractions.

C'est là surtout où il est facile de juger tout ce qu'a de sérieux l'élevage de Jonas Webb.—Il n'est aucun de ses animaux que le Concours n'eût couronné !

Au premier abord, cet élevage paraît bien simple, et Jonas Webb semble agir à la façon des premiers pasteurs.—Les animaux ne sont en aucun temps abrités.—Un enclos leur est successivement assigné au sein d'un luxuriant pâturage.

Mais Jonas Webb, en digne émule de Robert Bakewell, connaît chacun de ses animaux ; il sait leur âge, les produits qu'ils ont donnés, telle brebis ne devra être montée que par tel bélier, parce que la sélection doit faire prédominer tel ou tel avantage.—En somme, chaque animal est l'objet d'une étude, et quelle étude, quand elle émane d'un observateur aussi profond !

Outre le southdown, Babraham élève le durham.

Jonas Webb nous a montré à cet égard des types de précocité extrêmement remarquables.—On sait que, comme la plupart des cultivateurs anglais, il ne demande aux bêtes à cornes que le lait et la viande.

Les bêtes à cornes, nous disait Jonas Webb, sont fatalement destinées au boucher. Exiger d'elles le travail, c'est manquer le but.

Le cheval est fait pour travailler, et c'est lui qui est chargé de nos labours et de nos transports.—Mais voici la vapeur qui s'avance et va le remplacer, et nous userons de la vapeur ; si le génie de l'homme invente un procédé plus apte, plus prompt que la vapeur, nous la délaisserons à son tour pour user de ce nouveau procédé....

Jonas Webb voulut nous retenir tous à dîner.—C'était trop bonne fortune que de pouvoir étudier ce grand homme au sein du foyer domestique !

Nous fûmes reçus dans une habitation simple et modeste, mais d'une exquise propreté.—Mme Webb, dont il est facile de juger l'importance dans la maison,

(*) 1000 hectares font 2,780 arpents, 92 perches et 4 pieds, (arpent de cent perches de 18 pieds de côté.)

nous en fit les honneurs avec son mari, leur fils et deux charmantes jeunes personnes, leurs filles, dont l'une parlait très bien le français.

En entrant dans le salon, nous dûmes nécessairement faire connaître nos nationalités.—Moi, dit l'un des visiteurs, j'appartiens à la Russie ; moi, à la Suède ; moi, à la Saxe ; moi, à la Prusse ; moi, à l'Espagne ; moi, à l'Angleterre ; moi, à la France ; tous nous étions là, venus de lointaines contrées, animés du seul sentiment agricole et bientôt sympathiquement unis !

Cette révélation de nos origines diverses n'a manqué, je vous l'avoue, ni d'intérêt ni d'émotion.

Nous retrouvâmes dans ce salon l'image des plus beaux béliers couronnés, et sur un guéridon était placé, comme souvenir particulier de ma patrie, un splendide candélabre en argent massif, représentant un vieux chêne sous lequel s'agitent des chevaux en liberté.—C'est un don que l'empereur Napoléon a fait à Jonas Webb, lors de l'Exposition en 1855, par suite du cadeau que Jonas Webb avait lui-même fait à l'Empereur de son bélier lauréat.

A table, avant de commencer le dîner et en le finissant, le *Bénédicté* et les *Grâces* furent récités à haute voix,—et nous tous bebout,—par Jonas Webb ; et pendant le dîner, nous fûmes de la part de cette famille vraiment patriarcale l'objet des attentions les plus délicates.

Au dessert, M. de La Tréhouais lui adressa en anglais nos témoignages de gratitude. Jonas Webb y répondit avec simplicité et modestie. Le représentant de la Saxe voulut à son tour, dans sa propre langue, remercier cet homme illustre ; puis le représentant de la Prusse, puis celui de l'Espagne, puis celui de la Russie, puis celui de la France, chacun dans notre langue nous avons honoré Jonas Webb.

Le héros de cette fête improvisée était profondément ému. Il nous a donné une de ces bonnes poignées de main que comprennent toutes les nations et qui pour nous tous a voulu dire : “ C'est l'un des plus précieux avantages de l'agriculture, que de rapprocher les hommes, que de développer en eux cette fraternité qui se fait aimer et bénir, et il ne peut y avoir d'autres combats sur le terrain agricole que celui de l'émulation.”

EUG. THIAC,

Membre du conseil général de la Charente, France.

CONSEILS.

Fais grand cas de tes fumiers, tâche d'en augmenter la masse et fais usage de toute ton intelligence pour les employer de la manière la plus fructueuse possible. On ne sait pas assez, en ce pays, ce que valent les fumiers, qu'on n'a l'air, le plus souvent, de ne déporter sur les champs que pour en débarrasser les alentours de l'habitation.

Le fumier d'un animal vaut pourtant, à peu près, ce qu'on lui a fait manger ? On en trouve un exemple frappant chez les nourrisseurs des villages d'Europe. Les nourrisseurs ne sèment ni ne récoltent. En été, ils nourrissent leurs animaux avec des récoltes vertes, qu'ils achètent sur pied ou à la voiture ; l'hiver, ils leur donnent des fourrages secs et des racines qu'ils achètent également. Eh bien ! le prix des fumiers excellents qu'ils vendent, balance habituellement le montant du prix des comestibles qu'ils ont achetés.

Souviens-toi qu'il n'y a pas proprement de mauvaises terres ; celles qu'on appelle ainsi sont celles où l'on a négligé de répandre des engrais.

—Tu reconnaitras qu'un bœuf a de la disposition à l'engraissement, quand tu découvriras en lui une peau douce et moëlleuse,

—Un cultivateur qui veut marcher vers sa ruine, procède très bien par l'abâtardissement de ses bestiaux. Pour cela faire, quand il a besoin d'argent, il ne manque pas d'aller prendre dans son troupeau pour les vendre son plus beau cheval, sa plus belle vache, sa plus belle brebis ou son meilleur cochon. Il laisse aussi au hasard le soin de s'occuper des accouplements, et il nourrit mal les femelles au moyen desquelles il veut remonter son bétail. Tu feras l'opposé de tout cela, si tu ne veux pas vendre bientôt ton patrimoine. Le même cultivateur dont je viens de te parler, garde aussi, pour semer, du blé qui a été échaudé, parce qu'il faut moins en répandre par arpent, que d'ailleurs, au moulin, il ne donne guère que du son ; il sème de l'avoine qu'il a récoltée dans sa savane, parce que cette avoine ayant peu d'amende ne se vend qu'un faible prix ; il plante les plus petites pommes de terre de sa récolte, naturellement celles qui ont pu le moins compléter leur maturité, parce qu'il n'a pas la peine de les couper pour les mettre dans les sillons. Pour bien faire, tu feras encore l'opposé de tout cela ; tu choisiras ton grain de semence parmi ce que tu auras de mieux dans tes greniers, et, si tu n'as que des grains de médiocre qualité, achètes-en ailleurs.

—Les animaux que tu nourris à l'étable doivent être tenus très proprement. Tu devras donc les délivrer soigneusement des ordures qui s'attachent à leur peau, les étriller, les bouchonner, leur donner une abondante litière. Tes étables doivent être aussi bien aérées et blanchies de temps en temps à la chaux. Pour tous les animaux, propreté est santé.

—Aussitôt que tu t'aperçois qu'un animal est malade, mets-le à la diète, c'est-à-dire supprime lui la nourriture solide et ne lui donne que de l'eau blanchie avec du son de blé ou de la farine d'orge. Fais-lui une bonne litière et appelle un médecin vétérinaire ou quelqu'autre personne entendue dans le traitement des animaux.

—Ta laiterie sera en pierre, ou si elle est de bois, au moins sera-t-elle enduite à la chaux en dedans et en dehors. Le pavé devra aussi être en pierre. La porte et la fenêtre devront être tournées du côté du nord, ou au moins du côté de l'est. Par ces moyens, et en ouvrant un peu, la nuit, à l'époque des grandes chaleurs, tu seras plus à même de maintenir la température convenable à une laiterie, 4 à 10 degrés du thermomètre de Réaumur.

—Tu ferais bien mieux encore, si tu plaçais ta laiterie dans une cave voutée, profonde et fraîche, pourvu qu'il n'y séjournât pas d'humidité, parce que alors tu n'aurais guère à craindre les variations brusques de température, ni les grandes chaleurs, ni les froids rigoureux. Il faudra, toutefois, que tu établisses ta laiterie de façon qu'il soit facile d'y établir un courant d'air, afin de pouvoir aérer de temps en temps, surtout après qu'elle a été lavée, afin qu'elle ne contracte pas l'odeur de moisissure, ce qui nuirait beaucoup à la qualité des laitages.

—Si tu maintiens ta laiterie dans un état de température à peu près uniforme—8 à 10 degrés de Réaumur—la crème se séparera facilement. Si, au contraire, il fait trop chaud dans ta laiterie, le lait ne tardera pas à y cailler et ne donnera que très peu de crème ; et s'il y fait trop froid, la crème mettra trop de temps à monter, elle s'y dégagera mal et contractera une saveur amère.

—As-tu un petit bois sur ta terre, conserve-le précieusement ; il contribue à l'agrément du lieu que tu habites, quelquefois même à sa salubrité ; il rompt la violence des vents et procure de la fraîcheur par les rosées et les eaux pluviales qu'il attire. Si une partie de l'ancien monde est vouée aujourd'hui à la stérilité, c'est grâce à la destruction de ses forêts. Ton bois t'offrira en outre en tous temps, pour toutes sortes de besoins, des ressources précieuses et, je puis presque dire, indispensables.

—Si tu n'as pas l'avantage de posséder un petit bois sur ta terre, plantes-en un, ou mieux encore sèmes-en un.

Ton voisin, Benoit Laroutine, qui n'a jamais fait que ce qu'il a vu faire à son père, qui lui-même suivait religieusement l'exemple du grand-père, ne manquera pas de rire d'un rire homérique, sois-en sûr, quand il te verra semer un bois. Semer un bois ! dira-t-il, qui a jamais vu cela ; partout en Europe et dans l'ancien monde on sème du bois comme on sème du blé.

—Seulement pour ne pas faire rire avec raison ton incomparable voisin, prépare bien ton terrain à l'avance, et sème dans ton blé, ton orge, etc., ta graine de bois stratifiée, comme tu y sèmes ta graine de foin. Entoure le terrain d'une bonne clôture et n'y laisse pénétrer en aucun temps les bestiaux.

—Ne dis pas que tu serais trop longtemps à jouir du fruit de ton travail ; tes arbres semés croîtront, terme moyen, d'à peu près un pied chaque année ; dans 25 ans, ton jeune bois aura donc atteint une hauteur d'environ 25 pieds. D'ailleurs tu pourras toujours dire comme le vieillard de La Fontaine :

Mes arrières neveux me devront cet ombrage :

Hé bien ! défendez-vous au sage

De se donner des soins pour le plaisir d'autrui ?

Cela même est un fruit que je goûte aujourd'hui.

—Une des premières choses que tu as dû faire ou que tu feras en t'établissant sur une terre, sera d'y planter un verger sur un sol bien amendé. Un verger te donnera tout à la fois profit et agrément ; et ajoutera une grande valeur à ta propriété, surtout si tu as le soin d'y rassembler des arbres fruitiers des diverses espèces qui conviennent à notre climat. Plantes-y entre autres des pommiers greffés, que tu peux te procurer pour \$0.50 la pièce, et qui te donneront du fruit après deux ou trois ans.

—Mais, tout en achetant des pommiers greffés, ne néglige pas le semis de pépins de bonnes et grosses pommes. Ce moyen, moins expéditif il est vrai, te donnera des pommiers plus robustes et qui dureront le double des premiers. C'est aussi le moyen de se procurer de nouvelles variétés quelquefois très précieuses.

—Ce serait pourtant bien vainement que tu planterais un verger, si tu n'étais pas disposé à lui donner tous les soins qu'il demande, soins qui sont presque de tous les jours pendant une grande partie de l'année. Ces soins consistent surtout à l'entourer d'une bonne et forte clôture, propre à empêcher les bestiaux d'y pénétrer en aucun temps, à bien amender le sol, à serfouir au pied des arbres, à tailler et à émonder ceux-ci et à écheniller.

FREIN POUR ARRÊTER LES CHEVAUX EMPORTÉS.

Voici ce que nous lisons sur ce sujet dans la *Revue d'Economie Rurale* :

“ Les systèmes les plus étranges, les moyens les plus opposés, les appareils les plus fantastiques ont été tour à tour soumis soit à l'examen de commissions bien-voillamment nommées par le ministre, soit à l'appréciation du public, juge suprême en cette matière. Tel inventeur embarrassait les jambes du cheval, le faisait tomber et son cavalier en même temps ; tel autre coiffait perpétuellement l'animal d'un turban de cuir peu gracieux ; tel autre affublait les yeux de l'animal de lunettes vertes comme celles que la comédie place sur les narines de ses grotesques. La laideur et l'insuffisance de tous ces appareils les ont condamnés à l'oubli. Mais les chercheurs n'ont pas perdu courage, et voici ce qu'un homme de cheval vient enfin d'inventer.

“ Le comte de Strada, s'appuyant sur ce principe physique, la nécessité de la respiration par les voies nasales pour la marche et surtout pour la course, a imaginé de joindre à la têtière du cheval un petit appareil très peu visible, composé de deux branches, qu'un ressort maintient à hauteur de muserolle. Quand ces branches indépendantes l'une de l'autre, mais mues en même temps par suite de la réunion sous la gorge des fils moteurs, sont tirées par le cavalier ou le cocher, elles viennent comprimer les voies nasales, et, sans les boucher hermétiquement, de peur d'asphyxie, rendent le passage de l'air trop rétréci pour que les voies de la respiration fonctionnent convenablement. On comprend que le cheval se trouve dès lors dans une absolue nécessité de s'arrêter. Il tomberait plutôt que de faire un pas de plus.

“ L'appareil imaginé par M. le comte de Strada est très propre, peu visible, et peut même devenir un ornement, il est également applicable aux chevaux attelés seuls et aux chevaux accouplés ; dans l'un ou l'autre cas, une seule rêne les met à la disposition de la main du conducteur. L'appareil peut très bien se placer sur une têtière de cheval de selle sans embarrasser la main du cavalier ; la bride de l'appareil peut être rattachée à la selle comme le bridon d'un cheval de voltige.

“ L'expérience faite au Champ-de-Mars par M. le comte de Strada a été concluante pour la plupart des amateurs réunis autour de l'expérimentateur. Cependant elle n'a pas convaincu tout le monde, et nous le comprenons. Beaucoup de gens demandaient à voir l'essai sur un cheval emporté ; mais pour toute personne admise à tenir la bride de l'appareil dans ses mains, le succès n'est pas douteux. On ne peut juger de l'effet que l'on peut produire sur un cheval qu'en *sentant* le cheval, et non en le regardant. Quant à nous, si nous avions à conduire ou à monter un cheval douteux, nous n'hésiterions pas à l'essayer avec la bride ou les rênes munies de l'appareil Strada.”

VARIÉTÉS.

LES BAROMÈTRES NATURELS.

L'hirondelle, ce bel oiseau précurseur du printemps, est un baromètre infallible. Volant bas, rasant la terre et faisant entendre un léger cri, rare et plaintif, est un signe de pluie prochaine ;

Se tenant dans l'air à une grande hauteur volant à droite, à gauche, se jouant avec ses semblables, est beau temps fixe.

Lors d'un orage, l'hirondelle monte dans les nuages ; alors son vol est lent et majestueux, elle plane, elle ne vole plus.

Au printemps, quand une seule pie quitte son nid, c'est de la pluie : si le père et la mère le quittent ensemble, c'est un signe de beau temps ;

Le paon, à l'approche de la pluie, pousse fréquemment des cris ;

Le pivert gémit ;

Le perroquet babille ;

La pintade se perche ;

L'oie manifeste de l'inquiétude, agite ses ailes en criant, se jette dans l'eau, va, vient, s'arrête, court ou vole.

Les mouettes volant sur la mer, c'est signe de beau temps ; lorsqu'elles quittent le large et qu'elles se rapprochent des côtes, c'est signe de pluie.

Le pétrel, au contraire, prend le large en temps de pluie et d'orage.

Le grillon ou cri-cri faisant entendre son chant, signe de beau temps.

La rainette ou grenouille appelée reine martinette, perchée dans les arbres, signe de beau temps.

Les fils de la Vierge se promenant dans l'air, signe de beau temps.

Le soleil ou la lune entourés d'un cercle, des nuages jaunes à l'occident, des brouillards épais et sombres, signes de pluie.

L'odeur des fleurs est forte et pénétrante par un temps de pluie, agréable et douce quand le temps est beau.

LA NEIGE — Lorsque la température de l'air approche le degré de congélation, il tombe de la neige au lieu de pluie. En traversant l'atmosphère, les particules gelées de vapeur se réunissent à celles qu'elles rencontrent sur leur passage et augmentent de volume.

On prétend que les flocons, lorsqu'ils sont très-grands, indiquent l'approche d'un orage.

La neige affecte un très-grand nombre de formes ; mais, en général, les flocons se composent de lamelles cristallisées divergeant d'un centre comme des rayons.

La neige est vingt-quatre fois moins pesante que l'eau. Sa blancheur provient de la petitesse des particules qui la composent ; il est en effet reconnu que la glace pilée est blanche.

Au moment où elle tombe, la neige remplit dix ou douze fois plus d'espace que l'eau qui provient de la fonte. Avant et pendant sa chute la température se maintient aux environs de zéro.

Un courant d'air très-froid introduit dans un appartement contenant des vapeurs aqueuses à une température assez élevée, produit de la neige. Ainsi, on raconte que, dans une réunion nombreuse, à Saint-Petersbourg, un des assistants cassa accidentellement le panneau d'une glace : un courant d'air, venant de la rue, pénétra dans la salle, congela la vapeur qu'elle contenait, et celle-ci tomba sur les personnes présentes, sous la forme de flocons de neige. Des effets analogues ont été observés dans la Sibérie et dans la Nouvelle Zélande.

Dans le midi de l'Europe, la neige fond en tombant ; dans le nord de la France elle reste quelque temps sur la terre. En général, la quantité de neige qui tombe sur les plaines et qui y séjourne, augmente à mesure que l'on se rapproche des pôles. Sous l'équateur il ne neige que sur les montagnes. Dans les régions arctiques on voit, pendant les mois d'avril, de mai et de juin, la neige tomber neuf jours sur dix.

Quelquefois la neige s'accumule en masses si considérables au milieu des montagnes de la Suisse, qu'elle forme des avalanches et occasionne de très-grands malheurs.

Une avalanche n'est autre chose que la chute d'une masse énorme de neige congelée roulant du haut en bas d'une montagne ; tout ce qui existe sur son passage est écrasé ou englouti. Le village entier de Ruoras, dans le canton des Grisons, fut ainsi enseveli, en 1749, sous une de ces masses de neige. Cette catastrophe arriva pendant la nuit et sans que les habitants s'en aperçussent ; le lendemain, ils ne pouvaient comprendre pourquoi la lumière du jour ne pénétrait pas dans leurs demeures ; mais leur étonnement fut bientôt changé en effroi. On parvint à retirer de dessous la neige une centaine de personnes, et dans ce nombre quarante avaient cessé de vivre.

Une famille entière fut ensevelie, il y a quelques années, sous une masse de neige de plusieurs centaines de pieds d'épaisseur. Elle resta dans cette terrible position, au milieu d'une obscurité complète, pendant près de deux semaines ; une grosse poutre placée au milieu du toit, avait soutenu le poids énorme de l'avalanche, et le lait d'une ânesse avait alimenté les malheureux engloutis jusqu'au jour de leur délivrance.

Par son utilité incontestable la neige rend aussi témoignage à la bonté de Dieu. Le froid de l'hiver ferait périr toutes les plantes, si leurs racines n'étaient protégées par aucun abri. Le créateur a donc voulu que la pluie qui les rafraîchit en été, tombât, en hiver, sous la forme d'une laine douce, pour les couvrir et les garantir des rigueurs de la saison. La neige empêchant de plus la chaleur intérieure du sol de s'échapper, conserve aux jeunes pousses la température modérée dont elles ont besoin.

L'ALUMINIUM.—Dans une séance de l'Académie des Sciences, (eu France,) M. Dumas, le protecteur si énergique de l'aluminium depuis plusieurs années, a eu l'occasion de montrer que cette découverte méritait bien l'intérêt dont elle avait été entourée dès son origine. M. Christophe l'avait prié de vouloir bien mettre sous les yeux de l'académie une remarquable suite d'objets d'art sortis de ses ateliers. C'étaient des vases, des coupes, des groupes composés de charmantes figures, de vastes écritaires, des dresse-papiers, etc., exécutés tous avec le nouveau métal, et affectant les formes les plus gracieuses et les plus élégantes.

Il y a mieux. La science a fait une nouvelle découverte capable, peut-être, de rendre les plus grands services. De l'aluminium on est passé au bronze d'aluminium. Avec cet autre métal, d'une dureté et d'une tenacité extrêmes, on a construit des instruments qui résistent à l'usage quatre fois plus longtemps que les autres métaux : on a fait des canons de pistolet, de carabine, et convaincu de l'excellence du métal qu'il possède, M. Christophe propose de faire, à ses frais, une expérience décisive. Il demande de fondre un canon de gros calibre qui sera soumis par le ministre de la guerre à toutes les épreuves jugées indispensables. M. le maréchal Vaillant, ministre de la guerre était là, écoutant avec le plus grand intérêt les explications de son confrère. On croit qu'il donnera suite à l'idée d'une expérience de ce genre qui sera, certes, d'un haut intérêt.

MACHINE A FAIRE DES SABOTS.—Un modeste ouvrier horloger d'un petit village du Châtillonnais, en France, vient d'inventer une machine aussi simple qu'ingénieuse au moyen de laquelle un homme peut confectionner, par jour, 250 paires de sabots de toutes grandeurs, de tous modèles et d'un fini irréprochable.

Des industriels de Troyes ont déjà fait auprès de l'inventeur des démarches pour parvenir à créer dans le département de l'Aube un grand centre de fabrication.

LE BONHEUR.

—
VIRELAI.
—

Le père disait au petit Guillaume :
Le bonheur, vois-tu, c'est d'aller au champ,
De s'en retourner au soleil couchant,
Manger et dormir sous le toit de chaume.

La mère disait au petit Guillaume :
Le bonheur, vois-tu, c'est d'être curé,
De tout le village on est vénéré,
Et l'on a les clés du divin royaume,

Le frère disait au petit Guillaume :
Le bonheur, vois-tu, c'est d'être soldat,
On avance en grade à chaque combat,
Et l'on devient grand dans un grand royaume.

Françoise disait au petit Guillaume :
Le bonheur, vois-tu, c'est d'être amoureux,
Quand on s'aime bien, on est plus heureux
Que le plus grand roi du plus grand royaume.

Eh bien, aimons-nous, répondit Guillaume ;
Nous irons au pré, nous irons au champ,
Et nous reviendrons, au soleil couchant,
Nous aimer encor sous le toit de chaume.

—
ECONOMIE DOMESTIQUE.
—

MOYEN DE DONNER AUX CENDRES UNE FORCE PLUS GRANDE POUR L'USAGE

DES LESSIVES DE MÉNAGE.

Dans la plupart des pays, les habitants sont dans l'usage de faire la lessive dans leur domicile ; pour cela on se sert des cendres de feu qui contiennent plus ou moins de sels lessives, selon la qualité du bois brûlé. Le moyen d'augmenter la force des sels conterus dans les cendres, consiste à mouiller ces cendres, et à en former un bâti sur du bois disposé dans le foyer, et à mettre le feu à ce bois. Ces cendres fortement échauffées, acquièrent une plus grande force, qui tourne au profit de la lessive. Chacun sait que les cendres, malgré cet emploi, sont bonnes sur les prairies, soit artificielles, soit naturelles, ou sur les terres à semences.

—
MOYEN INFALLIBLE DE BIEN DÉGRAISSER LES ÉTOFFES DE SOIE.

L'art de dégraisser la soie est fort utile et généralement ignoré ; beaucoup de dégraisseurs même ne connaissent pas les moyens de rendre aux étoffes de soie leur brillant, et ceux qui font usage de bonnes recettes les cachent avec soin ;

nous croyons donc qu'il est utile et rendre service aux personnes économes et soigneuses, en mettant à leur disposition une recette aussi certaine qu'elle est facile à employer, recette qui nous a été communiquée par une bonne mère de famille, qui la met toujours en usage avec succès.

Prenez : Un quart de livre (environ un demiard) d'eau-de-vie, une once de miel, une once de savon vert (commun).

Battez ensemble toutes ces substances; cette quantité suffit pour une robe de grandeur ordinaire, lorsque la dissolution ou le mélange sont bien faits, on prend une brosse douce ou une éponge que l'on passe des deux côtés sur l'étoffe que l'on veut nettoyer.

Quand toutes les parties sont imbibées de cette espèce de savon, on prend légèrement l'étoffe à deux mains aux deux extrémités de la partie supérieure, puis on la plonge et on l'agite dans un baquet d'eau sans la frotter avec la main, on renouvelle l'eau au fur et à mesure qu'elle se salit; du moment où elle reste claire, lorsqu'on y agite l'étoffe de soie, l'opération est finie. On porte égoutter la soie sur une corde, en évitant que deux surfaces ne se rencontrent et se touchent, et avant que cette étoffe ne soit entièrement séchée, on la repasse avec un fer qui ne doit pas être trop chaud : bientôt on la voit reprendre son éclat et son brillant primitifs. On doit faire observer que si l'étoffe de soie est blanche on emploiera du beau miel blanc et du savon blanc pour rendre à cette étoffe son éclat primitif. On peut l'exposer à la vapeur du soufre en combustion, elle doit être humide afin de ne courir aucun danger par l'action de l'acide sulfureux.

FRUITS EN CAVE.

Une grande quantité des fruits d'hiver se gâtent bientôt faute d'air ou de ventilation suffisante. Une autre cause qui fait qu'ils se gâtent ainsi, est qu'on les place le plus souvent sur des tablettes rangées autour des murs, dont ils prennent l'humidité. Les tablettes devraient être au milieu de la cave, avec un passage tout autour pour pouvoir circuler librement. Cet arrangement permet à l'air de circuler : et l'on peut faire les tablettes bien plus larges, vu qu'en plaçant les fruits et en ôtant ceux qui se gâtent, l'opérateur peut se placer des deux côtés.

On ne doit pas mettre les fruits en cave que lorsqu'on peut craindre qu'ils ne gèlent, et il faut au moins leur donner autant d'air que possible. On conserve ainsi très bien la plupart des fruits, et surtout les pommes qu'on a séchées préalablement au four.

PETITE CHRONIQUE AGRICOLE.

—Plusieurs journaux ont publié cet avis d'un vieux sauvage sur la manière d'attacher les chevaux :

« Vous êtes deux, avec chacun un cheval, ou vous êtes seul avec deux chevaux; vous avez besoin de quitter vos chevaux pour aller à vos affaires : attachez la tête de l'un à la queue de l'autre, et la tête de celui-ci à la queue du premier. Ainsi attachés, il sera impossible à vos chevaux d'avancer ou de reculer, l'un tirant l'autre dans un sens, et celui-ci tirant le premier dans le sens opposé. Et ainsi, vos chevaux pourront tout au plus tourner sur eux-mêmes. »

—Généralement, il est difficile d'enlever le vieux mastie une fois sec et attaché aux parois du chassis. Pour le ramollir, hamectez-le à l'aide d'un pinceau trempé

dans l'acide nitrique ou muriatique (que vous pouvez obtenir chez tous les apothicaires) ; au bout de quelques instants le mastig sera assez mou pour permettre de l'enlever avec facilité.

—Durant l'espace des 15 dernières années, un milliard-six-cent-vingt-trois millions-cent-quinze-mille œufs ont été importés, dit-on, en Angleterre.

—On rapporte qu'il a été récolté sur l'habitation de John W. Carr, à Concordia, une patate douce pesant onze livres. Exposée pendant quinze jours au magasin de Joseph Torres Landing, de la Rivière Rouge, elle a perdu une demi-livre de son poids. C'est un bel échantillon des produits agricoles louisianais pour une année de sécheresse.

—Il sera curieux de rapprocher de ce fait d'une végétation extraordinaire celui non moins phénoménal dont parle le *Métidja*. Il s'agit d'une fève possédée par un colon de l'Afroun.

La circonférence de cette fève était de trois mètres 80 centimètres (11 pieds 9 pouces). Elle portait quarante branches sur sa tige ; chaque branche avait une longueur moyenne de 1 mètre 80 centimètres (3 pieds 11 pouces.) leur grosseur était de 2 centimètres (un peu plus d'un demi pouce.) chaque branche avait 80 gousses ou *сoннoк*.

La longueur des coscos était de 20 centimètres (7 pouces et demi) chaque gousson renfermait 5 fèves, ce qui donnait 150 fèves par branche. Ce dernier chiffre, additionné par 40, nombre de branches, donnait au total le chiffre prodigieux de 6,000 fèves pour une.

—Un officier de l'armée française vient de trouver la manière de faire du pain avec des pommes communes, et ce pain est de beaucoup supérieur au pain de pomme de terre. Les pommes entrent pour le tiers dans la composition de ce pain, et la farine pour les deux tiers. L'inventeur fait bouillir des pommes pelées, les écrase dans la farine lorsqu'elles sont encore bouillantes, y mêle une quantité convenable de levain, et pétrit le tout sans eau, le jus des pommes devant en tenir lieu et étant bien suffisant. Lorsque le mélange a acquis la consistance de la pâte, il le place dans un vase et l'y laisse lever pendant environ deux heures. Par ce procédé, l'inventeur a obtenu un pain excellent sous tous les rapports, plein d'yeux, très léger et d'un goût très agréable.

—Depuis quelque temps déjà, les journaux avaient signalé à l'attention publique la situation précaire où allait se trouver une partie de la population du Kansas, par suite de la ruine presque complète des récoltes dans ce territoire. Le mal se révèle aujourd'hui bien plus grand et plus imminent encore qu'on ne l'avait prévu. Trente mille personnes se voient en face de la famine et de la misère la plus complète, et cela à l'entrée de l'hiver. Des envois de farine et de grain, organisés dans l'Ouest, ont paré aux premières nécessités, mais il paraît qu'un élan général peut seul conjurer les calamités qui menacent le Kansas. Dans cette situation, un système de secours a été organisé et un appel adressé au pays, par Thaddeus Hyatt. Il sollicite instamment des contributions de toutes sortes, en vivres, en argent, en étoffes, en chaussures.

—Un savant, chimiste distingué, a remarqué que, dans chaque arbuste, on pouvait conclure de la couleur du fruit à la couleur identique que donnera l'écorce. Si cette remarque est juste, la chimie tinctoriale va pouvoir s'enrichir à bon marché d'une foule de nouveaux produits.

La recette est des plus simples : il s'agit de faire bouillir l'écorce dans une eau additionnée de chaux, et la couleur semblable au fruit de l'arbre se présente aussitôt. C'est, du reste, en partant de ce principe qu'a été découvert, tout récemment le *Vert de Chine*.

PRIX DU MARCHÉ DE MONTRÉAL.

Corrigés par le Clerc du Marché.

BONSECOURS

	s.	d.	à	s.	d.
Farine, par quintal.....	15	0	à	15	6
Farine d'avoine do	9	6	à	10	0
Blé-d'Inde do	12	0	à	0	0

GRAIN.

Blé, par minot.....	0	0	à	0	0
Orge do.....	3	9	à	4	0
Pois do.....	3	9	à	4	0
Avoine do.....	1	9	à	2	0
Sarasin do.....	2	0	à	2	6
Blé d'Inde do.....	4	6	à	5	0
Seigle do.....	6	0	à	6	6
Lin do.....	8	0	à	8	6
Mil do.....	14	6	à	15	0

VOLAILLES ET GIBIER.

Dindes vieux, par couple	10	6	à	12	6
Dindes jeunes do	5	6	à	7	0
Oies do	4	0	à	5	0
Canards do	2	9	à	0	0
Do sauvages do	3	0	à	3	6
Volailles do	2	6	à	3	0
Poulets do	1	0	à	2	0
Pigeons sauvages par douzaine	0	0	à	0	0
Perdrix do	0	0	à	0	0
Lièvres do	0	0	à	0	0

VIANDES.

Bœuf par livre	0	6	à	0	8
Lard do	0	6	à	0	7
Mouton par quartier	5	0	à	7	0
Agneau do	3	6	à	0	0
Veau do	2	6	à	10	0
Bœuf par 100 livres	33	0	à	35	0
Lard frais, do	30	0	à	35	0
Saindoux	0	9	à	0	9

PRODUITS DE LAITERIE.

Beurre frais par livre.....	1	0	à	1	8
Beurre salé do	0	9	à	10	0
Fromage do	0	0	à	0	0

VEGETAUX.

Fèves Américaines par minot	0	0	à	0	0
Fèves Canadiennes do	7	6	à	10	0
Patates par poche.....	3	0	à	3	6
Navets do	3	0	à	3	6
Oignons par tresse	0	6	à	0	7½

SUCRE ET MIEL.

Sucre d'érable par livre.....	0	4½	à	0	5
Miel do	0	7½	à	0	8

DIVERS.

Lard, par livre	0	6	à	7	0
Q&afe frais, par douzaine	1	0	à	1	8
Plie, par livre	0	3	à	0	0
Morne fraîche par livre.....	0	3	à	0	0
Pommes, par quart.....	10	6	à	15	0
Oranges, par boîte	00	0	à	00	0

La Compagnie
DE
L'ASSURANCE MUTUELLE
Contre le Feu du
Comté de Montréal

AVIS AUX CULTIVATEURS.

LA COMPAGNIE de L'ASSURANCE MUTUELLE contre le feu du COMTE DE MONTREAL, continue d'assurer les PROPRIETES des CULTIVATEURS et autres propriétés isolées, à une piastre par cent louis, pour trois ans ; avec un billet de prime de vingt piastres pour chaque cent louis d'assurés, pour être retiré suivant les pertes et dépenses de la Compagnie.

Elle n'assure pas dans les villes et les villages.

Le montant assuré maintenant excède deux millions de piastres,

2,000,000 DOLLARS.

S'adresser au Bureau, No. 1, Rue St. Sacrement.

P. L. LETOURNEUX,
Secrétaire-Trésorier.

Montréal, Mars 1859

A. G. TERRIAULT

DE

ST. CLÉMENT DE BEAUHARNAIS,

Est le seul Agent de L'AGRICULTEUR et du FARMERS' JOURNAL, pour tout le District de Salaberry.

T. E. ROY,
Agent Général de
JOURNAUX, PUBLICATIONS, ETC.,
, Rue St. Joachim,
Haute-Ville, Québec,

Est seul Agent pour la Ville et le District de Québec pour L'AGRICULTEUR et THE FARMERS' JOURNAL

Machines Améliorées
POUR
L A V E R !

Premier Prix duiEPS Cinq Ans

T. BADENACH & CIE.,

(Bâtisses du Mechanics' Institute,)

Grande Rue St. Jacques,
MONTREAL,

Sont maintenant prêts à offrir en vente au Commerce et aux Familles leurs

MACHINES A LAVEE,

(Sur un plan nouveau et perfectionné,

Ils garantissent qu'elles sont plus faciles à faire fonctionner et qu'elles lavent plus vite que tout autre MACHINE maintenant en usage.

Prix: \$8,00 Chacune.

Novembre 1860.

8-6

PHARMACIE

du

Dr. Picault

42, RUE NOTRE-DAME,

MONTREAL

On trouve à cette Pharmacie toutes les Médicines les plus en renom pour les maladies des Chevaux et des Bêtes-à-Cornes

aussi :

Consultations et traitement de toutes les maladies par les Drs. Picault, père et fils. Remèdes à Patente française, etc.

Septembre 1858-59-60.

1-36

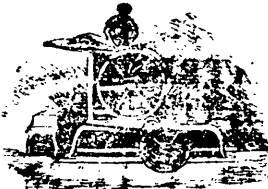
IMPRIMERIE à VAPEUR

De Montigny & Cie.,

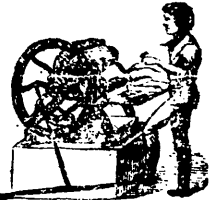
Éditeurs de "l'Agriculteur" et du "Farmers' Journal," et Imprimeurs pour les principaux Établissements d'Éducation. Ils se chargent aussi de l'impression de Livres, et d'Ouvrages de

Commande de toute espèce.

11, Rue Ste. Thérèse, Bure u. 18, Rue St. Gabriel,
MONTREAL.

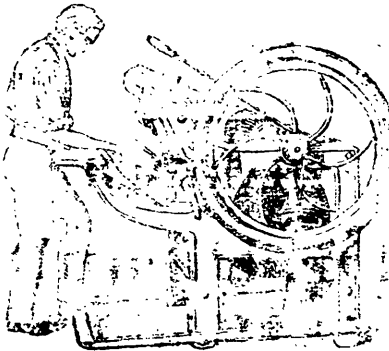


Les Propriétaires de l'Imprimerie ci-dessus, après avoir fait choix des meilleurs ouvriers, ont complètement renouvelé tous les départements de leurs Ateliers et facilité de beaucoup l'impression d'ouvrages fins et de goût, par l'addition de



Types, Bordures et Ornaments,

du style le plus beau et le plus élégant qui soit sorti des principales fonderies. Les Éditeurs de Livres, Marchands, Hommes d'Affaire et le Public en général, sont invités à venir examiner leur vaste assortiment de TYPES NOUVEAUX, du plus beau modèle, formant ensemble la plus grande et la plus riche collection de Caractères d'Imprimerie du Canada, toutes les nouveautés y sont ajoutées à mesure qu'elles sortent des diverses fonderies.



Plusieurs Presses à Cartes et pour Petits Ouvrages, ont été montées, à l'aide desquelles ils peuvent exécuter avec rapidité toutes commandes dont ils seront honorés, et à des prix si réduits qu'ils ne contrecourent l'approbation générale.

Impressions d'Ornement,

en Or et Couleurs de Fantaisie, faites de manière à ne pouvoir être surpassées.

Police d'Assurances, Traités sur Banque, Dossiers, Factures, Billets de Concert, Cartes, Menus de Diners, Programmes, Placards, Pamphlet, Blanes Logans, Certificats de Marchandises, Blancs d'Accords, Constitution et Règlement, Billets de Bal et Circulaires, Reens, Etiquettes, Affiches, Catalogues, etc. imprimés dans le plus grand goût et aux plus BAS PRIX.

Cartes de toutes les manières, grandeurs et couleurs unies et de fantaisie. Grandes Planches pour les Écoles de Canning, imprimées en Couleurs de Fantaisie ou en Noir.

Les ordres de la Compagnie par la Maille ou autrement, reçoivent l'attention la plus immédiate.

Les soussignés sont toujours prêts à exécuter tout ouvrage de commande en langue française et anglaise.

Comme ils ne se servent que de Presses à vapeur, ils sont en mesure de remplir toutes les Commandes dont on voudra bien les honorer sous le plus bref délai et à des prix modérés.

De Montigny & Cie.

